

1 Identification du produit et de la société

1.1 Identification de la substance ou du mélange

Bentonite

N° article

1002x

1011x

1028x

1036x

1038x

1040x

1043x

Dénomination commerciale

Ca-Granulat

Seporit PORE-TEC

GranuBent PORE-TEC

NaCalit® PORE-TEC

Blancobent UF

SodiBent Supra

FermoBent® PORE-TEC

1.2 Utilisation de la substance ou du mélange

Usage professionnel : Se reporter à la fiche technique.

Usage privé : Non applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

1.3.1 Identification de l'entreprise/compagnie

Erbslöh Geisenheim GmbH

Erbslöhstraße 1 - D-65366 Geisenheim - Germany

Tél : +49 (0) 6722 708-0

1.3.2 Distributeur France

Erbslöh S.A.S.

P.A.E. La Baume - 34290 Servian - France

Tél : +33 (0)4 67 39 29 70

1.4 Numéros d'appel d'urgence France

ORFILA : 01 45 42 59 59

Secours d'urgence : 112

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme matière dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Effet sur la santé : Tenir compte des constituants spécifiés lors de l'élaboration d'une norme d'exposition professionnelle pour le lieu de travail.

Propriétés physico-chimique : Le produit doit être manipulé avec soin afin d'éviter la formation de poussières.

2.2 Eléments d'étiquetage

Non soumis aux règles d'étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

2.3 Autres dangers

Ces substances ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

3 Composition/information sur les ingrédients

3.1 Substance

Composition : Bentonite [N° CAS : 1302-78-9 / N° EINECS : 215-108-5]

Synonyme(s) : Hydrosilicate d'aluminium

Composant(s) classifié(s) selon le règlement (CE) N° 1272/2008 : non applicable

Remarque sur la composition : Ce produit est une substance UVCB et ne contient aucune substance SVHC > 0,1 % en poids.

Ce produit contient moins de 1% de quartz (fraction fine). Quartz : N° CAS : 14808-60-7 / N° EC : 238-878-4.

3.2 Mélange

Non applicable

4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Pas de mesure spécifique particulière.

En cas d'inhalation

Faire respirer à l'air libre.

En cas de contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

Ne pas frotter les yeux. Rincer abondamment à l'eau en écartant les paupières. Contacter un médecin si irritation persistante.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et faire boire de d'eau. Consulter un médecin si troubles digestifs.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de donnée disponible.

Date d'impression	Version:	Date / par:	Page
10.06.2021	002	06/2021 / RL	1 / 4 (bentonite-sds-french-erbsloeh-20210610-002)

5 Lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction adéquats

Eau, dioxyde de carbone, mousse, produits extincteurs en poudre

5.2 Moyens d'extinction à proscrire

Tenir compte des risques liés à l'environnement de la zone d'incendie.

5.3 Dangers particuliers

Le produit n'est pas inflammable. Risque de glissade en cas d'épandage du produit sur sol mouillé.

5.4 Mesures de protection en cas d'intervention

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection pour les incendies.

6 Mesures en cas de fuite accidentelle

6.1 Précautions individuelles et collectives

Éviter la formation de poussières. Porter un équipement de protection conforme à la réglementation nationale.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le déversement du produit dans le milieu naturel et les égouts.

6.3 Méthode de nettoyage

En cas d'épandage, récupérer mécaniquement le produit dans un conteneur adéquat en évitant la production de poussières. Laver le résidu à l'eau chaude pour éliminer tout risque de glissade.

6.4 Autres informations

Voir sections 7, 8 et 13.

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussières. Prévoir une ventilation suffisante si production de poussière sur le lieu de travail. Porter un système de protection respiratoire si élimination des poussières insuffisante. Ne pas boire ni fumer sur le poste de travail. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection en sortant de la zone de travail. Se laver les mains après utilisation du produit. Risque de glissade si produit présent sur sol mouillé : porter des bottes anti-dérapantes.

Conseils sur la protection contre l'incendie et les explosions

Non inflammable. Prendre les mesures de protection habituelles contre le feu et les explosions dans la zone de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un local frais, sec, bien aéré et à l'abri des odeurs étrangères. Conserver les emballages bien hermétiques.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir fiche technique.

8 Contrôle de l'exposition et mesures de protection

8.1 Limite d'exposition sur le poste de travail

Une VLEP (valeur limite d'exposition professionnelle) contraignante pour la poussière de silice cristalline respirable est fixée à 0,1 mg/m³ dans la directive (UE) 2017/2398, mesurée en tant que VME (valeur moyenne d'exposition) sur 8 heures.

Poussière inorganique

Limite d'exposition à long terme (VME sur 8 heures) : 4 mg/m³ poussières respirables sur le lieu de travail

Limite d'exposition à long terme (VME sur 8 heures) : 10 mg/m³ poussières inhalables sur le lieu de travail

Quartz

Limite d'exposition à long terme (VME sur 8 heures) : 0,1 mg/m³ poussières respirables sur le lieu de travail

8.2 Contrôles d'exposition

a) Mesures de protection personnelle

Éviter/limiter la production de poussières. Prévoir une aspiration/ventilation suffisante sur le poste de travail.

b) Protection respiratoire

Porter un équipement de protection respiratoire (EPR) si risque de dépassement des limites d'exposition professionnelle. Le type d'EPR doit être adapté à la situation de travail et aux exigences spécifiques de l'utilisateur. Les filtres FFP2 ont un facteur de protection assigné (FPA) de 10 : réduction de l'exposition à 1/10 de l'atmosphère de travail.

c) Protection des mains

Gants de protection recommandés.

d) Protection des yeux

Porter une protection faciale ou des lunettes de protection si risque de contact oculaire. Enlever les lentilles de contact lors de la manipulation du produit.

e) Protection du corps

Porter un vêtement de protection adapté aux conditions du lieu de travail.

f) Contrôles de l'exposition de l'environnement

Voir section 6 et 7.

8.2.3 Mesures de protection complémentaires

Ne pas fumer, ni boire, ni manger pendant la manipulation du produit. Se laver les mains avant et après manipulation.

Date d'impression	Version:	Date / par:	Page
10.06.2021	002	06/2021 / RL	2 / 4 (bentonite-sds-french-erbsloeh-20210610-002)

9 Caractéristiques physiques et chimiques

9.1 Aspect

Etat physique : Poudres ou Granulés grisâtres
Odeur : Neutre

9.2 Informations importantes pour la santé, la sécurité et l'environnement

Densité apparente : Non disponible
Densité (20°C) : Non applicable
pH (susp. 5 %, 20°C) : 8,0 - 10,0
Point de fusion : Non disponible
T° d'auto-inflammation : Non auto-inflammable
T° d'ébullition : Non disponible
Danger d'explosion : Non explosif
Solubilité dans l'eau : Dispersible dans l'eau

10 Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse dans les conditions normales d'emploi.

10.4 Conditions à éviter

Stocker à l'abri de l'humidité et des matières odorantes.

10.5 Matières incompatibles

Non applicable.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé.

Contact cutanée

Un contact prolongé peut causer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire

Possibilité d'irritation des yeux par effet mécanique par les poussières.

Inhalation

Possibilité d'irritation du système respiratoire en cas d'exposition importante aux poussières.

Ingestion

Pas de risque particulier

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé.

Cancérogénicité

Non classé.

Toxicité pour la reproduction

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Pas de donnée disponible.

12 Informations écologiques

12.1 Ecotoxicité

En l'état actuel des connaissances, pas d'effet écologique toxique avéré.

12.2 Mobilité

Produit insoluble dans l'eau.

12.3 Persistance et dégradabilité

Substance inorganique non biodégradable.

12.4 Potentiel de bioaccumulation

Ne contient pas de substance bioaccumulable.

12.5 Evaluations PBT et vPvB

Cette substance ne répond pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Date d'impression	Version:	Date / par:	Page
10.06.2021	002	06/2021 / RL	3 / 4 (bentonite-sds-french-erbsloeh-20210610-002)

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Traitement des déchets

Se conformer aux réglementations nationales et locales en vigueur.

13.2 Traitement des emballages

Se conformer aux réglementations nationales et locales en vigueur.

14 Informations relatives au transport

14.1 Transport terrestre (ADR/RID)

Non classé comme matière dangereuse par la réglementation.

14.2 Transport maritime (IMDG) / Transport fluvial (ADNR)

Non classé comme matière dangereuse par la réglementation.

14.3 Transport aérien (IATA)

Non classé comme matière dangereuse par la réglementation.

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au /mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N°1907/2006 (REACH) et ses modifications selon R(UE) N°453/2010

Non applicable.

Règlement (CE) N°1272/2008 (CLP)

Non classée comme matière dangereuse.

Règlements nationaux (Allemagne)

Classe de danger pour l'eau (WGK) : nwg (substance non polluante pour l'eau)

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'évaluation de sécurité chimique réalisée pour cette substance.

16 Autres informations

16.1 Indications de modification

Aucune.

16.2 Libellé des classes et des phrases de danger figurant à la section 3

Non applicable.

16.3 Informations complémentaires

Pour plus d'informations concernant l'utilisation et les caractéristiques techniques de ce produit, consulter les fiches d'emploi et de spécifications disponibles sur notre site internet.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Elle ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

Les renseignements que contient cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est employé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs, faite dans cette fiche, ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Le destinataire du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des emballages, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.

Date d'impression	Version:	Date / par:	Page
10.06.2021	002	06/2021 / RL	4 / 4 (bentonite-sds-french-erbsloeh-20210610-002)